



Section de la Bibliothèque nationale de France
sud@bnf.fr ou sudbnf@hotmail.fr

Union
syndicale
Solidaires

Local syndical Tolbiac, T4, A2, poste 49-24
<https://sudculturebnf.wordpress.com/>

Election au Conseil d'Administration de la BnF : Faisons entendre la voix du syndicalisme radical !

Pourquoi se présenter à l'élection du conseil d'administration de la BnF ?

Le CA de la BnF est l'instance décisionnaire de la politique générale de l'établissement qui entérine les grandes décisions le concernant, comme le vote de son budget. Il réunit la direction de la BnF, des représentant-e-s de ses tutelles (ministère de la Culture, ministère des Finances, ministère de l'Enseignement Supérieur), des représentant-e-s des lecteurs/trices, des personnalités extérieures et des représentant-e-s du personnel.

Pour la section SUD Culture de la BnF, se présenter à l'élection au CA répond à plusieurs raisons :

- Accéder aux informations et à une documentation importante pour analyser le fonctionnement de notre établissement (comme le budget) et agir en conséquence, en particulier en partageant ces informations avec les agent-e-s.
- Pouvoir interpeller les représentant-e-s des tutelles sur la situation de l'établissement.
- Porter les revendications de notre organisation syndicale et celles décidées avec les agent-e-s lors de mobilisations pour transformer cette instance en lieu de négociation et d'avancées sociales.

Mais cela n'est possible que par la construction d'un rapport de force face à la direction de la BnF et aux tutelles dont l'essentiel a lieu en dehors des instances et des élections.

Car ne nous leurrions pas, voter ne suffira pas pour améliorer les choses à la BnF. En effet, le CA est une instance à la démocratie biaisée, avec seulement 4 sièges sur 20 réservés aux représentant-e-s du personnel, ce qui assure qu'ils/elles ne peuvent jamais être majoritaires. Les résultats des élections ne peuvent donc constituer en soi une force d'opposition et remplacer les luttes des agent-e-s. Ce n'est qu'à travers la construction collective de nos revendications, la tenue d'assemblées générales démocratiques et dans l'action directe que nous pouvons imposer de réels changements. Ce qui passe aussi par la construction d'un outil syndical fort, indépendant, combatif et radical.

En revanche, le fait d'être élu-e au CA nous permet d'avoir les moyens de construire ces luttes, de renforcer notre action syndicale dans la continuité, d'imposer des sujets de négociations à la direction de la BnF et aux tutelles et ainsi d'en faire un des lieux d'actions de notre syndicalisme et de ses valeurs.

Voter pour SUD Culture au CA est donc l'occasion de soutenir nos actions, nos revendications et le syndicalisme radical dont nous sommes porteurs/euses.

Pour commencer à expliquer nos positions syndicales et nos revendications, nous avons choisi ici de développer plusieurs points correspondant aux luttes que nous menons. D'autres points seront présentés dans des tracts à venir.

Des moyens pour un service public de qualité à la BnF !

Avec la perte de près 10 millions d'euros de crédits en plusieurs années, la BnF a subi de plein fouet les politiques d'austérité gouvernementales. Derrière les attaques contre les droits et les conditions de travail des agent-e-s de la BnF, persiste une politique générale de casse des services publics, que l'on retrouve à l'œuvre dans tout le ministère de la Culture, comme dans les universités ou encore les hôpitaux. À la BnF, après les avancées significatives gagnées lors de la grève de mai / juin dernier, le combat continue pour réclamer entre autres :

► **L'arrêt de la casse de la BnF**, avec des moyens budgétaires à la hauteur de nos besoins, une création massive de postes de titulaires et le respect de l'ensemble de nos missions en tant que bibliothèque de service public, tant au niveau des acquisitions que de la conservation. Cela commence par rétablir les 270 postes qui ont été supprimés à la BnF depuis 2009.

► **Le rétablissement du budget de la conservation** à un niveau acceptable pour une bibliothèque patrimoniale comme la BnF. Pendant plusieurs années, le budget de la conservation a baissé de manière importante, ce qui a entraîné une diminution du nombre d'ouvrages restaurés ou envoyés en traitement de conservation. Cela menace directement nos missions de

conservation et de restauration des documents. Si ce budget a finalement été stabilisé récemment, il reste encore à un niveau trop bas par rapport à nos besoins. Il doit être augmenté !

► **Une augmentation du budget de la formation** et surtout un changement de la politique de formation à la BnF afin de permettre aux agent-e-s "vacataires" et aux agent-e-s de catégorie C de se former au même niveau que les autres catégories d'agent-e-s.

Cela passe par une facilité d'accès à la formation sur le temps de travail et par une adaptation du contenu des formations, entre autres celles sur les ressources numériques, sur le catalogue de la BnF, sur l'incidence des nouvelles technologies sur les métiers, etc.

Une action sociale renforcée



► **Une augmentation du budget du service de l'Action Sociale** de la BnF, ainsi qu'une augmentation du parc de logements sociaux de la BnF pour faire face aux pertes de logements réservés et pour augmenter l'importance de ce parc, afin de pouvoir loger au moins 10 % du personnel de la BnF. Nous revendiquons aussi le rétablissement de la troisième tranche de la prestation CESU pour garde d'enfants de moins de 6 ans, sans condition de ressource afin que cela puisse profiter au plus grand nombre d'agent-e-s de la BnF possible, tout en conservant les mesures en faveur des familles mono-parentales. L'importance du travail du service de l'Action Sociale pour le personnel de la BnF nécessite de plus un renforcement de son effectif.

Un effort pour les primes

Si notre organisation syndicale demande avant tout une hausse du point d'indice afin de permettre une hausse du salaire de base, ainsi que l'intégration des primes dans le salaire pour le calcul de la retraite, nous savons qu'il existe des primes importantes pour les agent-e-s de la BnF. Nous demandons donc :

► **La garantie d'une prime de fin d'année pour tous les personnels**, titulaires, contractuel-le-s comme « vacataires », au montant rehaussé prenant en compte le taux des prélèvements sur les salaires et le coût de la vie. Cette prime de fin d'année doit continuer à suivre le système mis en place en 2011, mais avec des montants rehaussés, à savoir 300 euros net pour tous/tes les agent-e-s dont le salaire est compris entre les indices 280 et 400 (soit à peu près la catégorie C),

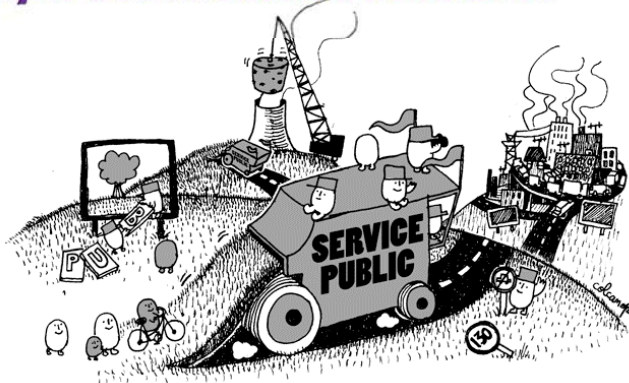
225 euros net pour les indices 401 à 600 (soit à peu près la catégorie B) et enfin de 150 euros net pour les indices 601 à 697.

► **Le versement en 2016 d'une prime de déménagement pour l'ensemble des personnels de catégorie C du site de Richelieu et de Louvois**, comme en 2009, y compris pour les agent-e-s non-titulaires de groupe 1. Cette prime doit avoir le même montant qu'en 2009, à savoir 400 euros. Mais le plus important pour les personnels du site Richelieu/Louvois, ce sont de bonnes conditions de travail, ce qui implique des effectifs suffisants par rapport à la charge de travail, le remplacement de tous les départs et de toutes les absences, du matériel de travail adapté, le moins de nuisances possibles à cause des travaux, le contrôle du port de charges, etc...

Luttons contre la dévalorisation des métiers et l'appauvrissement de la politique documentaire de la BnF.

Derrière les effets d'annonces de la BnF à travers son contrat de performance passé avec le ministère de la Culture, s'enracine la course au rendement du service public, sans moyens supplémentaires et qui se fait souvent au détriment de l'offre documentaire, de la reconnaissance du professionnalisme et de la santé des agent-e-s. Pour enrayer tout cela, nous revendiquons :

- **La préservation des métiers** des agent-e-s de la BnF face aux mesures les vidant de leur sens, comme c'est le cas avec les pratiques de dérivation de notices pour le catalogage ou encore les acquisitions sur profils pour l'alimentation des collections.
- L'arrêt des pratiques de **flexibilité des équipes d'accueil et de magasinage**, qui font perdre leur sens au travail au sein d'un service (travail d'équipe et/ou au sein de collections précises) et qui ne sont qu'un moyen artificiel de combler les situations de sous-effectif.
- L'arrêt des **suppressions massives d'abonnements de périodiques**, qui menacent la qualité et l'étendue des collections de la BnF.
- La mise en œuvre d'une **charte documentaire de qualité** pour offrir des collections



encyclopédiques pertinentes et utiles et l'arrêt du désherbage inconsidéré des collections de libre-accès.

- **Une politique d'accès large au service public de la lecture qu'est la BnF**, par le biais entre autres de la gratuité d'accès aux salles de lecture, que ce soit pour la bibliothèque grand public ou pour la bibliothèque de recherche (tout en maintenant le système d'accréditation pour celle-ci).
- **La préservation et la revalorisation du travail d'accréditation et d'accueil du public dans le hall Est**, sans course à la vente de carte et sans déshumanisation des services d'accueil, comme cela a déjà été amorcé avec l'installation de vestiaires automatiques en 2013 dans le hall Ouest à Tolbiac.

La lutte ne s'arrête pas aux portes de la BnF !

Notre action syndicale se veut interprofessionnelle et rejoint différentes luttes indispensables à la construction d'une société qui garantisse des conditions d'existence véritablement dignes, du travail et des services publics socialement et écologiquement utiles et sans exclusion.

★ Monde du travail ★

Parce que les travailleurs/ses sont attaqué-e-s de toutes part par des politiques régressives, nous nous battons pour :

- **Une hausse des salaires dans la fonction publique**, avec une priorité aux bas salaires afin de réduire les inégalités salariales et l'intégration de toutes les primes dans le salaire de base.
- La défense et l'amélioration du statut de **fonctionnaire** : ouverture de plus de postes aux concours, meilleure progression de carrière au sein des différentes filières, refus de la mobilité forcée, des moyens pour des formations adaptées à l'évolution des métiers.
- Le développement de **services publics de qualité**, répondant à l'ensemble des besoins des usagers/ères, partout sur le territoire, avec du personnel titulaire, que ce soit dans la santé,

l'éducation, l'équipement, les transports, l'énergie, l'eau... Cela passe par le refus de toute privatisation, le retour en service public des secteurs privatisés, des moyens pour leur bon fonctionnement et leur gestion en commun par le personnel et les usagers/ères. **La santé, l'éducation, l'eau, l'énergie, la Culture, les transports ne sont pas des marchandises, ce sont des services essentiels à une vie digne.**

- Un retour aux 37,5 années de cotisation pour avoir droit à une **retraite pleine, dès 60 ans**, calculée sur les 6 meilleurs mois de cotisation, dans le public comme dans le privé.

► **La diminution du temps de travail** à 32h par semaine sans perte de salaire et sans flexibilité, afin de créer des emplois pour les chômeurs/ses.

► **L'abrogation de la loi de régression sociale dite « Loi Travail »** et des autres mesures en faveur du patronat prises par les différents gouvernements (Crédits d'Impôt Compétitivité, ANI, etc...).

Tout
le monde
déteste
la loi
travail

★ **Ecologie** ★

Face aux ravages du développement capitaliste, notre action syndicale soutient les mobilisations sociales pour la justice climatique et écologique, notamment :



► **L'arrêt des productions nuisibles** (nucléaire...) et le reclassement, sans perte des acquis, des salarié-e-s concerné-e-s, sur les mêmes lieux géographiques.

► La lutte contre les **grands projets inutiles** et nuisibles, comme c'est le cas avec la ZAD (« zone à défendre ») de Notre-Dame des Landes contre la construction imposée du grand aéroport, financé par de l'argent public uniquement pour les intérêts privés de quelques grands groupes et qui ne créera pas d'emplois.

► Les **alternatives respectueuses de l'environnement**, utiles socialement et contrôlées collectivement, permettant à tout le monde, en particulier aux classes populaires, d'accéder entre autres à des moyens de transport collectif, une alimentation, une énergie, des habitations de qualité, sains et s'inscrivant dans un cadre de service public non-marchand.

★ **Tous/tes divers, tous/tes solidaires !** ★

Contre l'exclusion, les discriminations et les appareils de restriction de libertés, nous nous battons entre autres pour :

► Mettre fin aux **inégalités entre hommes et femmes** (salaire, avancement, précarité...), mais aussi lutter contre les violences faites aux femmes, contre les stéréotypes et préjugés sexistes et garantir à toutes/tous la libre disposition de leurs corps.

► Contre l'**idéologie mortifère d'extrême-droite**, qui ne sert que le patronat, que ce soit dans le monde du travail ou à l'extérieur, en participant aux combats antifascistes.

► Lutter contre les **discriminations au travail et ailleurs**, qu'elles soient racistes, sexistes ou homophobes.

► Des **conditions d'accueil dignes pour tous/tes les réfugié-e-s** qui ont dû fuir leur pays à cause de la guerre ou de la misère et la liberté de circulation et d'installation pour tous/tes

► **La fin de l'Etat d'Urgence et des restrictions de liberté** qu'il déchaîne, comme c'est le cas avec la répression judiciaire et policière du mouvement social contre la Loi Travail, qui vise aussi les quartiers populaires depuis des années et contribue à la criminalisation des luttes.

Pour faire aboutir ces revendications, pour continuer le combat syndicaliste que nous menons, nous avons besoin d'avoir accès aux informations, nous avons besoin d'être présent-e-s aux réunions de négociations avec la direction de la BnF, nous avons besoin de pouvoir organiser des Heures Mensuelles d'Informations syndicales, nous avons besoin de pouvoir poser des préavis de grève. Or, tous ces droits sont dans le système actuel conditionnés par l'obtention de la représentativité syndicale, il faut donc nous saisir de ces moyens pour construire et mener collectivement l'ensemble de nos luttes !

L'élection au CA a lieu du 6 au 28 octobre 2016, uniquement par correspondance.

Pour voter : mettre le bulletin de vote de votre choix (pas la profession de foi), sans rien y rajouter et sans rien écrire dessus, dans l'enveloppe bleue qui vous a été envoyée et refermer celle-ci sans la scotcher (ne rien noter sur cette enveloppe). Puis, mettre cette enveloppe dans la grande enveloppe T portant la mention « élections CA » qui a aussi été envoyée, fermer celle-ci et au dos indiquer noms, prénoms et affectation (direction de rattachement), en pensant bien à signer. Attention, pensez à voter suffisamment tôt pour ne pas dépasser la date limite.

Au Conseil d'Administration, votons SUD Culture, mais surtout construisons nos luttes !